

COMMUNE DE LAUSANNE

Comptes de l'exercice 2013

Préavis N° 2014/17

Lausanne, le 10 avril 2014

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre c), de la loi du 28 février 1956 sur les communes, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2013.

La matière dudit préavis est répartie dans les chapitres suivants :

- 1. Introduction**
- 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2013**
 - 2.1 Compte de fonctionnement*
 - 2.2 Plan structurel d'amélioration financière*
 - 2.3 Compte des investissements du patrimoine administratif*
 - 2.4 Plafond d'endettement*
 - 2.5 Bilan général*
- 3. Conclusion**

1. Introduction

Les comptes 2013 de la Ville de Lausanne bouclent sur un bénéfice de 3.7 millions de francs alors que le budget prévoyait un déficit de 46.3 millions. Cette amélioration globale de 50 millions est réjouissante. Elle résulte d'une incontestable maîtrise des charges courantes qui a permis de générer des économies par rapport au budget, des effets du processus d'assainissement financier (19 millions, déjà intégrés au budget) et de recettes fiscales supérieures aux prévisions. Celles-ci dépassent en effet de près de 62 millions de francs le montant budgeté, dont 21 millions en lien avec les impôts sur les sociétés. Le rendement de l'impôt sur les personnes morales atteint un record historique, qui appelle toutefois une certaine prudence, du fait de son caractère fortement conjoncturel. Les impôts sur les successions, hautement aléatoires, dépassent le budget de 4 millions. L'impôt sur les personnes physiques présente quant à lui un excédent de 36 millions par

rapport aux prévisions, dont environ 15 millions en lien avec l'impôt à la source pour lequel le rattrapage de taxations s'est poursuivi en 2013. La croissance de l'impôt ordinaire sur le revenu et la fortune s'établit à 6%, soit le triple de celle constatée ces dernières années (2%).

Ces améliorations ont permis à la Municipalité de constituer une provision de 8 millions pour renforcer l'entretien durable des bâtiments scolaires. En effet, consciente de cette problématique soulevée à plusieurs reprises au Conseil communal, la Municipalité a souhaité donner un signal clair sur sa volonté d'engager des moyens supplémentaires dans ce domaine.

Les dépenses nettes d'investissements s'établissent à un niveau historiquement élevé de 157 millions qui illustre à nouveau les besoins dans ce domaine et les efforts déployés en matière de modernisation et de développement des équipements communaux. Autre sujet de satisfaction, la dette présente une relative stabilité. En effet, apurés des éléments extraordinaires, la dette bancaire brute augmente modérément de 17 millions pour s'établir à 2.584 milliards, alors que l'endettement net diminue quant à lui de 9 millions à 2.114 milliards. Pour rappel, le plafond d'endettement net pour la présente législature est fixé à 2.4 milliards.

Malgré ces résultats satisfaisants, la prudence reste de mise. En effet, la Ville devra faire face à divers risques financiers dans un avenir plus ou moins proche. Ainsi, une diminution des recettes fiscales en provenance des entreprises est à craindre, d'une part par la nature conjoncturelle de ces recettes, marquée par le fait que 2013 constitue un nouveau record en la matière. D'autre part, la prochaine réforme de la fiscalité des entreprises en lien avec les pressions de l'Union européenne pourrait faire perdre à terme jusqu'à la moitié des recettes fiscales des personnes morales. Les autres principaux risques identifiés concernent la diminution des marges liées aux réseaux, la baisse du rendement des participations, l'augmentation de la facture sociale ou encore la réponse aux besoins liés à la croissance démographique (écoles, garderies, sécurité, logements, etc.). S'y ajoutent encore des besoins en investissements qui resteront élevés. Tout ceci conduit dès lors la Municipalité à maintenir ses efforts en vue de la poursuite de l'assainissement des finances communales, tout en réaffirmant sa satisfaction pour les résultats enregistrés à ce jour.

* * *

Compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2013 :

COMPTES 2012		BUDGET 2013 (y c. crédits suppl.)		COMPTES 2013		ECARTS	
Fr.	Fr.			Fr.	Fr.	Fr.	
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>							
				CHARGES	REVENUS		
1'990'063'775.34	1'893'693'800	Total des charges		1'913'901'621.89		20'207'821.89	
1'910'270'810.77	1'847'423'100	Total des revenus			1'917'557'847.57	70'134'747.57	
<u>-79'792'964.57</u>	<u>-46'270'700</u>	Excédent de revenus (+) ou de charges (-)		3'656'225.68		49'926'925.68	
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>							
				DEPENSES	RECETTES		
160'399'485.53	192'206'600	Total des dépenses		174'421'391.63		-17'785'208.37	
15'566'497.59	19'626'000	Total des recettes			17'631'490.96	-1'994'509.04	
<u>144'832'987.94</u>	<u>172'580'600</u>	Investissements nets			156'789'900.67	-15'790'699.33	
<u>FINANCEMENT</u>							
-144'832'987.94	-172'580'600	Investissements nets		156'789'900.67		-15'790'699.33	
116'394'756.51	116'694'300	* Amortissements			139'069'851.49	22'375'551.49	
-93'176'737.83	22'956'400	* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation			49'309'264.78	26'352'864.78	
-79'792'964.57	-46'270'700	* Reprise du résultat du compte de fonctionnement			3'656'225.68	49'926'925.68	
<u>-201'407'933.83</u>	<u>-79'200'600</u>	Excédent (+) ou insuffisance (-) d'autofinancement		35'245'441.28		114'446'041.28	
-56'574'945.89	93'380'000	* Autofinancement du compte de fonctionnement			192'035'341.95	98'655'341.95	

Un dividende extraordinaire en nature sous forme d'actions de EOS Holding pour 14'933'113 francs influence les investissements nets et l'autofinancement pour ce montant. L'autofinancement est également amélioré par la création de LFO SA pour 26 millions de francs. Abstraction faite des effets découlant de ces deux opérations spéciales, les investissements nets s'établissent à 141.9 millions de francs, l'autofinancement à 151.1 millions de francs et l'excédent d'autofinancement à 9.2 millions de francs.

2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2013

2.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des revenus ou des charges (-)
Budget initial	1'829'272'000.00	1'784'332'300.00	-44'939'700.00
Crédits supplémentaires	64'421'800.00	63'090'800.00	-1'331'000.00
Budget final	1'893'693'800.00	1'847'423'100.00	-46'270'700.00
Comptes 2013	1'913'901'621.89	1'917'557'847.57	3'656'225.68
Ecarts	20'207'821.89	70'134'747.57	49'926'925.68
	1.07%	3.80%	

Sur ces mêmes bases, le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2013 s'établit comme il suit :

	Budget 2013 + crédits sup- plémentaires	Comptes 2013	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 CHARGES	1'893'693'800	1'913'901'621.89	20'207'821.89	1.07
30 Charges de personnel	555'978'000	554'635'172.80	-1'342'827.20	-0.24
31 Biens, services et marchandises	516'203'800	507'552'878.12	-8'650'921.88	-1.68
32 Intérêts passifs	71'486'000	67'671'650.89	-3'814'349.11	-5.34
33 Amortissements	139'783'100	166'305'075.08	26'521'975.08	18.97
35 Dédommagements à des collectivités publiques	290'124'400	293'152'984.82	3'028'584.82	1.04
36 Subventions accordées	93'633'500	90'956'432.83	-2'677'067.17	-2.86
38 Attributions aux réserves	34'265'200	57'214'683.11	22'949'483.11	66.98
39 Imputations internes	192'219'800	176'412'744.24	-15'807'055.76	-8.22
4 REVENUS	1'847'423'100	1'917'557'847.57	70'134'747.57	3.80
40 Impôts	482'440'000	544'323'447.21	61'883'447.21	12.83
41 Patentes, concessions	3'988'500	2'705'373.65	-1'283'126.35	-32.17
42 Revenus des biens	109'513'200	132'467'750.53	22'954'550.53	20.96
43 Taxes, ventes et prestations facturées	779'151'300	782'776'543.90	3'625'243.90	0.47
44 Part à des recettes sans affectation	5'000'000	6'352'366.05	1'352'366.05	27.05
45 Dédommagements de collectivités publiques	261'855'600	262'819'481.55	963'881.55	0.37
46 Subventions acquises	1'945'900	1'794'722.11	-151'177.89	-7.77
48 Prélèvements sur les réserves	11'308'800	7'905'418.33	-3'403'381.67	-30.09
49 Imputations internes	192'219'800	176'412'744.24	-15'807'055.76	-8.22
RESULTAT				
Excédent de revenus (+) ou de charges (-)	-46'270'700	3'656'225.68	49'926'925.68	

* * *

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

CHARGES**+ 20.2 mios****30 Charges de personnel****- 1.3 mio**

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2013	2013	fr.	%
	fr.	fr.		
Administration générale et culture	47'488'300	46'222'092.42	-1'266'207.58	-2.7
Sports, intégration et protection de la population	64'722'900	63'463'533.06	-1'259'366.94	-1.9
Logement et sécurité publique	104'121'800	100'716'127.71	-3'405'672.29	-3.3
Travaux	105'100'100	98'351'274.95	-6'748'825.05	-6.4
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	138'358'100	131'975'055.18	-6'383'044.82	-4.6
Finances et patrimoine vert	46'600'400	45'620'271.91	-980'128.09	-2.1
Services industriels	71'386'400	68'286'817.57	-3'099'582.43	-4.3
Sous-total	577'778'000	554'635'172.80	-23'142'827.20	-4.0
Correctif de la masse salariale	-17'000'000	0.00	17'000'000.00	-100.0
Correctif "cotisations à la CPCL" (préavis 2012/18)	-4'800'000	0.00	4'800'000.00	-100.0
Total	555'978'000	554'635'172.80	-1'342'827.20	-0.2

Le budget prévoyait deux sources d'économies. Premièrement, les économies salariales anticipées d'un montant de 17 millions de francs. Deuxièmement, suite à l'adoption du préavis N° 2012/18, une diminution nette des cotisations employeur de 1.5% représentant 4.8 millions de francs (globalement prévue à Administration générale et culture). Ces économies ont été pleinement réalisées puisque l'on enregistre encore une économie supplémentaire de 1.3 million de francs.

31 Biens, services et marchandises**- 8.7 mios**

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2013	2013	fr.	%
	fr.	fr.		
Fournitures, mobilier, machines et matériel	17'451'300	14'507'969.92	-2'943'330.08	-16.9
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans SEL, Gaz & CAD)	27'105'600	25'386'695.06	-1'718'904.94	-6.3
Marchandises	19'999'700	20'055'827.49	56'127.49	0.3
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	34'657'700	31'707'985.71	-2'949'714.29	-8.5
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	42'170'500	40'689'931.64	-1'480'568.36	-3.5
Honoraires et prestations de services	106'068'000	102'021'100.11	-4'046'899.89	-3.8
Autres dépenses en biens, services et marchandises	40'980'000	39'547'731.76	-1'432'268.24	-3.5
Sous-total	288'432'800	273'917'241.69	-14'515'558.31	-5.0
Achats d'énergie par les SI (SEL, Gaz & CAD)	227'771'000	233'635'636.43	5'864'636.43	2.6
Total	516'203'800	507'552'878.12	-8'650'921.88	-1.7

Aux Services industriels, les achats d'énergie ont dépassé de quelque 5.9 millions les prévisions; cette différence provient du Service du gaz et du chauffage à distance où l'on constate une augmentation des achats de gaz (+9.2 millions), hausse partiellement compensée par une diminution des achats d'énergie au Service de l'électricité (-3.3 millions). Ces variations ont été répercutées au niveau des ventes (voir chapitre 43).

Les économies de charges mentionnées dans le tableau ci-dessus résultent d'une multitude de montants répartis dans les divers services de l'administration et illustrent la maîtrise des charges dans ce domaine.

32 Intérêts passifs

- 3.8 mios

	Budget 2013	Comptes 2013	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts des dettes	71'386'000.00	67'656'712.74	-3'729'287.26	-5.2
Autres intérêts passifs	100'000.00	14'938.15	-85'061.85	-85.1
Total	71'486'000.00	67'671'650.89	-3'814'349.11	-5.3

Des dépenses d'investissements nets moindres que prévu, un autofinancement supérieur à celui budgetisé et des taux d'intérêts toujours très bas ont permis de réaliser cette économie.

33 Amortissements

+ 26.5 mios

	Budget 2013	Comptes 2013	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	6'900'000	10'284'519.17	3'384'519.17	49.1
Autres pertes, défalcons et moins-values	16'188'800	16'950'704.42	761'904.42	4.7
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	75'584'200	97'307'781.67	21'723'581.67	28.7
Amortissements du patrimoine administratif des SI	41'110'100	41'762'069.82	651'969.82	1.6
Total	139'783'100	166'305'075.08	26'521'975.08	19.0

Les défalcons d'impôts (chiffre communiqué par l'ACI) ont été plus importantes que prévu (+3.4 millions de francs) et résultent notamment de la poursuite de l'effort de rattrapage de l'ACI lié aux personnes physiques.

S'agissant des autres pertes, la baisse continue de la qualité des débiteurs constatée ces dernières années est toujours d'actualité.

L'augmentation des amortissements du patrimoine administratif de la bourse communale s'explique notamment par :

- un amortissement de 12.7 millions de francs destiné à ramener la valeur comptable de la participation EOS Holding à la valeur nominale (selon les prescriptions légales en la matière) suite à l'encaissement d'un dividende extraordinaire en nature sous la forme d'actions d'un montant de 14.9 millions de francs (voir chapitre 42);

- un amortissement de 8.3 millions de francs des frais d'études liés à Métamorphose au 31.12.2013, s'agissant de "non valeurs" qui peuvent potentiellement rester plusieurs années au bilan de la Ville (application du principe de prudence).

35 *Dédommagements à des collectivités publiques*

+ 3.0 mios

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2013	2013	fr.	%
	fr.	fr.		
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	106'500'000	111'348'512.00	4'848'512.00	4.6
Facture sociale	101'000'000	103'811'862.00	2'811'862.00	2.8
Participation à des entreprises de transports	56'140'000	51'060'970.75	-5'079'029.25	-9.0
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	13'900'000	13'919'396.85	19'396.85	0.1
Réforme policière	8'000'000	8'296'633.00	296'633.00	3.7
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'250'000	2'424'732.85	174'732.85	7.8
Participation aux frais de la centrale d'alarme de l'ECA (SSI)	140'000	140'000.00	0.00	0.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	1'033'500	1'002'540.50	-30'959.50	-3.0
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	652'600	652'575.00	-25.00	0.0
Autres dédommagements	508'300	495'761.87	-12'538.13	-2.5
Total	290'124'400	293'152'984.82	3'028'584.82	1.0

S'agissant de l'ensemble constitué de la facture sociale (+2.8 millions) et de la contribution au fonds de péréquation intercommunal (+4.8 millions), il convient de préciser que, y compris les correctifs 2012 intervenus dans les comptes 2013, l'on aboutit globalement à une aggravation de 4.2 millions par rapport au budget, les revenus y relatifs (figurant sous le chapitre 45) ayant dépassé les prévisions de quelque 3.4 millions. Concernant la facture sociale proprement dite, le décompte final 2012 a abouti à un complément de 5.1 millions de francs, montant partiellement compensé par la non-facturation par l'Etat du rattrapage financier lié à la bascule de 2011 budgétisé en 2013 à 2 millions.

Par ailleurs, on peut relever une économie globale de 5.1 millions de francs pour la participation aux entreprises de transports publics par rapport au budget.

S'agissant des frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat, la hausse est due à la progression du volume des impôts mis en compte.

36 *Subventions accordées*

- 2.7 mios

	Budget 2013	Comptes 2013	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et culture	56'369'000	56'076'415.94	-292'584.06	-0.5
Sports, intégration et protection de la population	8'291'600	7'115'699.15	-1'175'900.85	-14.2
Logement et sécurité publique	2'649'200	2'122'289.75	-526'910.25	-19.9
Travaux	1'720'000	1'720'000.00	0.00	0.0
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	24'573'700	23'892'027.99	-681'672.01	-2.8
Finances et patrimoine vert	30'000	30'000.00	0.00	0.0
Total	93'633'500	90'956'432.83	-2'677'067.17	-2.9

A Sports, intégration et protection de la population, au Service des assurances sociales, les allocations communales au logement ainsi que les aides individuelles au logement ont été moins importantes que prévu (0.9 million).

A Logement et sécurité publique, l'économie constatée provient principalement du Service du logement et des gérances où les participations aux charges d'intérêts des sociétés immobilières sont globalement restées 0.5 million de francs en dessous des prévisions.

A Enfance, jeunesse et cohésion sociale, la baisse s'explique principalement au Service social par la reprise de subventions par le Canton.

38 *Attributions aux réserves*

+ 22.9 mios

	Budget 2013	Comptes 2013	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de régularisation des loyers	26'000	57'585.50	31'585.50	121.5
Fonds spécial pour risques de tournées en faveur du théâtre de Vidy	100'000	100'000.00	0.00	0.0
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	0	6'010'046.81	6'010'046.81	-
Fonds de ea service	2'539'200	3'688'723.50	1'149'523.50	45.3
Fonds des SiL	31'600'000	37'858'327.30	6'258'327.30	19.8
Provision pour les Datacenters (SOI)	0	1'500'000.00	1'500'000.00	-
Provision pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	0	8'000'000.00	8'000'000.00	-
Total	34'265'200	57'214'683.11	22'949'483.11	67.0

A Administration générale et culture, au Service d'organisation et d'informatique, une provision de 1.5 million non budgétisée a été constituée en vue de l'engagement de dépenses importantes et urgentes pour la sécurisation des Datacenters des sites de Chauderon et de Pierre de Plan (risques électriques et de climatisation).

Une provision pour l'entretien durable des bâtiments scolaires a été constituée. Celle-ci fait suite aux diverses interventions régulièrement formulées à ce sujet.

Le premier exercice suite à l'introduction de la taxation des déchets a conduit à attribuer un montant de 6 millions de francs au fonds de réserve, dont une grande partie est due à la constitution de stock de sacs par les usagers.

Enfin, aux Services industriels, le Service du gaz et du chauffage à distance et le Service de l'électricité ont procédé aux opérations réglementaires suivantes :

(en mios de fr.)

- Fonds de réserve et de renouvellement du CAD + 0.7
- Fonds de péréquation du Service de l'électricité + 1.4
- Fonds de réserve et de renouvellement de l'électricité de Lavey + 0.3
- Fonds de péréquation pour la vente d'énergie électrique + 3.9

39 *Imputations internes* - 15.8 mios
49

La diminution constatée dans ce chapitre est liée en grande partie aux économies faites par les services généraux aux Services industriels (-16.9 millions).

REVENUS

+ 70.1 mios

40 Impôts

+ 61.9 mios

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013
	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>
Total	517'884'311.33	482'440'000	544'323'447.21
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	<u>330'413'257.03</u>	<u>321'000'000</u>	<u>357'115'847.01</u>
- sur le revenu	297'392'075.72	289'900'000	322'122'335.17
- sur la fortune	27'165'868.39	25'000'000	29'942'864.53
- perçu des étrangers	5'299'214.36	5'500'000	4'382'636.02
- à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	556'098.56	600'000	668'011.29
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	<u>119'683'945.90</u>	<u>100'000'000</u>	<u>120'947'932.90</u>
Produit des autres impôts :	<u>67'787'108.40</u>	<u>61'440'000</u>	<u>66'259'667.30</u>
- foncier	31'147'702.40	31'200'000	31'615'916.80
- complémentaire sur les immeubles	4'410'436.00	4'300'000	4'386'301.00
- Droits de mutation sur les transf. imm.	9'998'340.65	8'000'000	8'222'593.65
Produit de l'impôt :			
- sur les successions et les donations	16'451'882.75	12'000'000	16'284'462.55
- sur les divertissements	5'445'506.60	5'610'000	5'402'383.30
- sur les chiens	333'240.00	330'000	348'010.00

Personnes physiques

Ainsi que le fait apparaître le tableau ci-dessus, le rendement global des personnes physiques pour 2013 a atteint 357.1 millions de francs, soit une amélioration de 36.1 millions (+11.3%) en comparaison du budget, et une augmentation de 26.7 millions (+8.1%) par rapport aux comptes 2012. L'essentiel de l'augmentation de l'impôt sur le revenu par rapport au budget provient du rôle ordinaire et de l'impôt à la source (dont le rattrapage s'est poursuivi en 2013), chacun pour environ 15 millions. L'impôt sur la fortune a dépassé quant à lui le budget de 4.9 millions de francs (+19.8%). Des correctifs importants sur les années antérieures, l'effet démographique et l'optimisation des procédures du Canton sont des éléments d'explications de ce résultat.

Au 11 décembre 2013, l'Administration cantonale des impôts déclarait que 99.77% des contribuables lausannois étaient taxés pour 2009, 99.49% pour 2010, 96.43% pour 2011 et 71.61% pour 2012.

Les impôts comptabilisés en 2013 correspondent aux acomptes facturés pour dite année, additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes. En voici le détail avec le rappel des données de 2012 (chiffres en millions de francs) :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
2005 et antérieurs	1.8	0.4
2006	0.8	-0.4
2007	0.7	-0.6
2008	1.1	0.0
2009	1.2	6.8
2010	5.8	24.2
2011	20.2	21.9
2012	27.8	278.1
2013	<u>297.7</u>	<u>0.0</u>
	<u>357.1</u>	<u>330.4</u>

Personnes morales

Le résultat global au-delà de la barre des 120 millions de francs de l'impôt sur le bénéfice et le capital, très légèrement supérieur aux comptes 2012, illustre l'excellente tenue de l'économie suisse en général et de l'arc lémanique en particulier.

Le décompte ci-après donne, par année de taxation, les impôts des personnes morales comptabilisés en 2012 et en 2013 (chiffres en millions de francs) :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
2008 et antérieurs	-0.6	1.7
2009	0.2	0.7
2010	0.0	3.2
2011	1.7	10.2
2012	19.4	102.6
2013	98.2	1.3
2014	<u>2.0</u>	<u>0.0</u>
	<u>120.9</u>	<u>119.7</u>

Autres impôts

Il convient de relever que les droits de mutation qui dépendent directement des opérations immobilières réalisées sur le territoire communal se sont élevés à 8.2 millions de francs, en diminution de 1.8 million par rapport aux comptes 2012. L'impôt sur les successions et les donations s'établit proche des comptes 2012 avec un excédent de revenu de plus de 4 millions par rapport au budget.

41 Patentes, concessions

- 1.3 mio

	Budget 2013	Comptes 2013	Ecart (+/-)	
	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>%</u>
Patentes, concessions	3'988'500	2'705'373.65	-1'283'126.35	-32.2

Au Service de la police du commerce, l'insuffisance de revenus est due au fait que l'augmentation des tarifs des heures de prolongation ou d'avancement d'ouverture des établissements et des manifestations ne sera pas réalisé.

42 Revenus des biens**+ 23.0 mios**

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2013	2013	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts, prêts et participations	37'487'700	54'685'921.60	17'198'221.60	45.9
Revenu des immeubles du patrimoine financier	31'042'100	30'967'893.53	-74'206.47	-0.2
Revenu des biens du patrimoine administratif	36'941'300	36'553'287.09	-388'012.91	-1.1
Autres revenus	4'042'100	10'260'648.31	6'218'548.31	153.8
Total	109'513'200	132'467'750.53	22'954'550.53	21.0

Dans le poste "Intérêts, prêts et participations", l'importante augmentation est principalement due à l'encaissement d'un dividende extraordinaire en nature sous la forme d'actions de EOS Holding d'un montant de 14.9 millions. Ce revenu extraordinaire est compensé par un amortissement de 12.7 millions afin de ramener la valeur comptable de la participation à la valeur nominale selon les prescriptions légales en la matière (voir chapitre 33).

Dans le poste "Autres revenus", l'augmentation de 6.2 millions résulte principalement, aux SiL, dans le cadre de Lavey, d'un remboursement de prestations de services système par Swissgrid pour un montant de 3.4 millions de francs, opération extraordinaire et non pérenne.

43 Taxes, ventes et prestations facturées**+ 3.6 mios**

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2013	2013	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services	263'639'600	265'065'786.01	1'426'186.01	0.5
Ventes diverses (hors SEL, GAZ & CAD)	64'817'700	60'119'028.43	-4'698'671.57	-7.2
Frais facturés à des tiers, remboursements	11'247'700	15'246'951.86	3'999'251.86	35.6
Amendes	23'650'000	23'693'549.65	43'549.65	0.2
Autres contributions	62'266'300	62'004'417.94	-261'882.06	-0.4
Sous-total	425'621'300	426'129'733.89	508'433.89	0.1
Ventes d'énergie des SI (SEL, GAZ & CAD)	353'530'000	356'646'810.01	3'116'810.01	0.9
Total	779'151'300	782'776'543.90	3'625'243.90	0.5

Aux Services industriels, les ventes d'énergie ont enregistré une légère augmentation de 3 millions de francs résultant d'une hausse de 6.1 millions au Service du gaz et du CAD et d'une baisse au Service de l'électricité de 3 millions. Ces chiffres sont à mettre en relation avec les achats d'énergie (voir chapitre 31).

Dans le poste "Ventes diverses", à **eauservice**, les ventes d'eau ont enregistré une baisse de 5.1 millions de francs, due à une importante baisse des volumes d'eau vendus. Les conditions météorologiques exceptionnelles observées en 2013 en sont la principale cause.

Dans le poste "Frais facturés à des tiers, remboursements", l'augmentation s'explique principalement au Service d'accueil de jour de l'enfance par une augmentation des remboursements de subventions des institutions privées concernant les exercices précédents (+1.1 million). On observe par ailleurs dans ce poste une augmentation de revenus dans plusieurs des services de la Ville.

44 Part à des recettes sans affectation**+ 1.4 mio**

	Budget 2013	Comptes 2013	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Impôts sur les gains immobiliers	5'000'000	6'352'366.05	1'352'366.05	27.0

Notre part à l'impôt sur les gains immobiliers, bien qu'en régression par rapport aux comptes 2012, est restée toutefois supérieure aux prévisions.

45 Dédommagements de collectivités publiques**+ 1.0 mio**

	Budget 2013	Comptes 2013	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de péréquation intercommunal	171'100'000	174'516'100.00	3'416'100.00	2.0
Facturation à l'Académie de police de Savatan	840'000	842'479.84	2'479.84	0.3
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	8'775'100	8'619'408.35	-155'691.65	-1.8
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'850'400	2'037'619.52	-812'780.48	-28.5
Participation cantonale à l'aide au logement	1'200'000	727'954.50	-472'045.50	-39.3
Participations diverses aux charges du Service social	26'428'400	26'675'495.00	247'095.00	0.9
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	11'330'300	10'896'986.43	-433'313.57	-3.8
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'811'800	6'753'198.10	-58'601.90	-0.9
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	7'643'300	7'964'841.00	321'541.00	4.2
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale	17'577'000	17'117'099	-459'901.49	-2.6
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	4'904'800	4'304'382.25	-600'417.75	-12.2
Autres dédommagements	2'394'500	2'363'918.05	-30'581.95	-1.3
Total	261'855'600	262'819'481.55	963'881.55	0.4

Relevons ici que, s'agissant de la péréquation intercommunale, compte tenu des résultats définitifs de 2012 enregistrés dans l'exercice 2013, le retour du fonds de péréquation ainsi que les contributions dudit fonds aux dépenses thématiques ont été supérieurs aux prévisions de quelque 3.4 millions de francs.

Au Service de protection et sauvetage, la participation versée par le Service cantonal de la santé publique pour couvrir l'excédent de charges du Groupe sanitaire, dont l'activité de prévention lors des manifestations sportives organisée par la Ville n'est pas prise en charges par le Canton, est inférieure de 0.8 million de francs.

Du fait d'un excédent de charges de l'Office régional de placement inférieur aux prévisions, la participation versée par la Confédération a été réduite de 0.4 million.

Par ailleurs, les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des communes de 0.6 million de francs.

46 Subventions acquises

- 0.2 mio

Le détail de ce chapitre se présente comme il suit :

	Budget 2013	Comptes 2013	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Subventions de la Confédération et du Canton pour les forêts	250'000	451'540.05	201'540.05	80.6
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	173'000	191'797.80	18'797.80	10.9
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	888'900	930'920.00	42'020.00	4.7
Autres subventions	634'000	220'464.26	-413'535.74	-65.2
Total	1'945'900	1'794'722.11	-151'177.89	-7.8

Au Service des parcs et domaines, l'augmentation est due au versement de la 2^{ème} tranche de la subvention pour les jeunes peuplements, selon une convention passée avec le Canton pour la période 2012 à 2015.

Sous le poste "Autres subventions", au Service des parcs et domaines et suite à l'adoption du préavis N° 2012/13 pour le remplacement d'outils thermiques par des outils électriques, la demande de financement du surcoût par le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE) ne sera faite qu'en 2014.

48 Prélèvements sur les réserves

- 3.4 mios

	Budget 2013	Comptes 2013	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de renouvellement "compostière"	23'300	23'300.00	0.00	0.0
Fonds de péréquation de la STEP	2'350'200	948'559.74	-1'401'640.26	-59.6
Fonds de réserve PDLASV	0	744'392.00	744'392.00	-
Provision générale pour risques TVA	245'900	245'900.00	0.00	0.0
Fonds des SiL	8'689'400	5'943'266.59	-2'746'133.41	-31.6
Total	11'308'800	7'905'418.33	-3'403'381.67	-30.1

Les résultats d'exploitation des unités budgétaires du Service d'assainissement liées à l'épuration des eaux ont entraîné un recours moindre que prévu au fonds de péréquation de la STEP.

Un montant non budgétisé de 0.7 million de francs a été prélevé sur le fonds de réserve PDLASV (Principes directeurs de l'Action sociale vaudoise) pour le financement du personnel administratif supplémentaire 2013 gérant le RI, selon les instructions reçues du Canton pour l'utilisation de ce fonds.

Aux Services industriels, la diminution s'explique principalement ainsi : Au Service de l'électricité, par deux prélèvements, un sur le Fonds de péréquation du timbre d'acheminement de l'électricité d'un montant 3.6 millions de francs (2 millions au budget) et un de 0.3 million sur le Fonds de péréquation de l'éclairage public (1 million au budget), au Service du multimedia par des prélèvements de 1.6 million (0.6 million au budget) et au Service du gaz et du CAD, par des prélèvements budgétés et non réalisés de 1.2 million sur le fonds de réserve et de renouvellement du gaz.

2.2 Plan structurel d'amélioration financière

En 2011, la Municipalité a décidé du principe ainsi que de la méthodologie générale à appliquer afin de mettre en œuvre le plan structurel d'amélioration financière (PSAF) visant recouvrer l'équilibre budgétaire communal de manière pérenne en identifiant des mesures pour un montant de CHF 40 mios.

Bien qu'identifiées en 2012, les premières mesures ont été intégrées dans le cadre de l'élaboration budgétaire 2013 pour un montant de CHF 22.1 mios. Suite aux amendements acceptés par le Conseil Communal lors du vote du B2013, les effets financiers attendus à ce titre ont été réduits à CHF 21.3 mios.

Le tableau ci-dessous dresse l'écart entre les montants annoncés et effectivement réalisé lors du bouclage des comptes 2013 :

(en mios de CHF)	Intégrée au B2013 (après amendements CC)	Réalisées aux C2013	Ecart	Taux de réalisation en %
Mesures PSAF 2013	21.3	19.0	-2.4	89%

A la lumière de ce qui précède, il est aisé de constater que les objectifs financiers annoncés dans le cadre du PSAF pour l'année 2013 ont été réalisés à 89%.

L'écart de CHF 2.4 mios s'explique d'une part par 9 mesures qui ne pourront pas être réalisées (CHF 1.8 mio). Il s'agit principalement de l'adaptation des tarifs de prolongation des horaires des établissements de nuit pour CHF 1.1 mio, le projet visant à confier la gestion des contrats d'assurance à des tiers (CHF 0.2 mio) ainsi que CHF 0.2 mio en lien avec la mesure visant à facturer à des tiers des prestations actuellement offertes par la Ville.

Le solde de l'écart par rapport au budget est à mettre en relation avec 15 mesures actuellement en cours de réalisation mais qui déploieront leurs effets avec retard, soit en 2014. Citons notamment, de la mesure visant la diminution des achats d'eau chez EauService (CHF 0.1 mio) qui nécessite une renégociation du contrat d'achat d'eau avec la SIGE, des effets liés mise à sec progressive des WC publics ainsi que la fermeture de 19 édicules (CHF 0.2 mio) ainsi qu'au financement des frais d'entretien du territoire appartenant à la Confédération (CHF 0.3 mio) dossier actuellement en cours de négociation.

En tenant compte des mesures repoussées en 2014, et pour autant que ces dernières atteignent les objectifs planifiés, le taux de réalisation des mesures annoncées en 2013 devrait dès lors s'établir à 95% environ.

Les mesures réalisées se répartissent quant à elles de la manière suivante :

	(En mios de CHF)
Mesures sur la masse salariale (principalement non renouvellement de postes)	5.1
Mesures visant l'optimisation des frais de fonctionnement	4.2
Mesures visant l'optimisation des montants octroyés aux entités subventionnées	1.3
Mesures visant à adapter les recettes, taxes et tarifs pour une meilleure couverture des charges	8.3
Total	19.0

Tel qu'annoncé lors de l'examen du budget par votre conseil en décembre 2012, les réductions de charges impliquent le non renouvellement de 38 EPT, l'optimisation de différents coûts de fonctionnement, tels que la diminution de mandats externes (CHF 1.1 mio) , la mise en "cocon" de la turbine à gaz (CHF 1.0 mio), les nouvelles règles d'indemnisation de la caisse de compensation lausannoise (CHF 0.5 mio) ou la diminution des frais de génie civil (CHF 0.3 mio).

En parallèle, et par analogie aux efforts sollicités auprès de l'administration communale, diverses adaptations de subventions ont été acceptées par le Conseil Communal, notamment la prise en compte de la participation accrue par l'Etat au programme de prévention des maladies transmissibles et à celui des courses alimentaires (CHF 0.5 mio).

Les augmentations de recettes concernent principalement la nouvelle taxe au sac (CHF 4.7 mios) et différentes adaptations d'émoluments et de tarifs, tels que l'adaptation du prix des macarons (CHF 0.6 mio), les mesures en lien avec le contrôle de la vitesse et les zones foraines (CHF 0.3 mio), la réévaluation et l'ajustement de DDP (CHF 0.3 mio) ou encore la participation accrue des communes du district de Lausanne aux charges de la protection civile (CHF 0.2 mio).

Pour rappel, la deuxième phase du PSAF a été intégrée dans le budget 2014 pour un montant de CHF 18.6 mios et fera l'objet d'un suivi particulier lors du bouclage des comptes 2014.

2.3 Compte des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES	RECETTES
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	138'983'908.97	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	10'015'798.48	
Marchandises et approvisionnements (augmentation du stock)	316'367.63	
Prêts et participations permanentes	18'121'521.00	
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)	6'983'795.55	
Subventions et recettes pour investissements		17'370'093.70
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		261'397.26
Investissements nets		156'789'900.67
Sous-total	<u>174'421'391.63</u>	<u>174'421'391.63</u>
FINANCEMENT		
Investissements nets	156'789'900.67	
Amortissement du patrimoine administratif		139'069'851.49
Reprise de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement		3'656'225.68
Augmentation des provisions		49'309'264.78
Excédent d'autofinancement	35'245'441.28	
	<u>192'035'341.95</u>	<u>192'035'341.95</u>

Les dépenses nettes d'investissements 2013 se sont établies à 156.8 millions de francs, soit 15.8 millions de francs au-dessous du chiffre prévu au budget (172.6 millions) suite à des retards de projets.

Le dividende extraordinaire en nature sous forme d'actions de EOS Holding pour 14'933'113 francs influence les investissements nets et l'autofinancement pour ce montant. L'autofinancement est également amélioré par la création de LFO SA pour 26 millions de francs. Abstraction faite des effets découlant de ces deux opérations spéciales, les investissements nets s'établissent à 141.9 millions de francs, l'autofinancement à 151.1 millions de francs et l'excédent d'autofinancement à 9.2 millions de francs.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2013 :

	Dépenses 2013	Tranche annuelle budgétisée
	<i>(en millions de francs)</i>	
<u>Administration générale et culture</u>		
Modernisation du site du Palais de Beaulieu - Subvention	4.0	4.0
<u>Sports, intégration et protection de la population</u>		
Réfection, amélioration et remplacement d'équipements à Bellerive-Plage	6.4	4.0
<u>Logement et sécurité publique</u>		
Rénovation de l'Arsenic – Centre d'art scénique contemporain	3.0	3.5
Rénovation et extension de l'Opéra de Lausanne	4.5	3.3
Assain. et amélior. des performances énergétiques des façades de Chauderon 4	4.2	7.2
<u>Travaux</u>		
Aménagement de la place de la Sallaz	1.8	3.3
Rénovation et extension de la voirie	4.6	4.5
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics	2.0	1.6
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	7.9	5.9
Réfection de la galerie de Jor-Jaman et d'une conduite sur les hauts des Avants	2.4	1.0
<u>Enfance, jeunesse et cohésion sociale</u>		
Réfection et agrandissement du collège de Villamont	5.4	5.0
Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires – 4 ^{ème} étape	2.4	2.8
Réaffectation et agrandissement du Temple de St-Luc en maison de quartier	4.2	3.0
<u>Services industriels</u>		
Remplacements et extensions ordinaires	20.2	19.7
Renouvellement du réseau de distribution électrique (1 ^{ère} et 2 ^{ème} phase)	4.1	4.4
Renouvellement du réseau de distribution électrique (3 ^{ème} phase)	8.3	8.4
Rénovation du poste de couplage et de transformation de Galicien	2.4	1.0

2.4 Plafond d'endettement

Sur la base du bilan publié au 31 décembre 2013, la dette brute et l'endettement net évoluent comme suit :

En millions de francs	31.12.2012	31.12.2013	Variation
Dette brute	2'557.0	2'583.8	+ 26.8
Endettement net	2'149.4	2'114.2	- 35.2

Rappelons que le plafond d'endettement net pour la présente législature est fixé à 2.4 milliards de francs.

Les variations ci-dessus sont cependant influencées en 2013 par deux opérations exceptionnelles, à savoir la création de LFO SA (36 millions pour la revalorisation du réseau moins 10 millions pour la création du capital-actions) et le dividende extraordinaire touché sous forme d'actions de EOS Holding (14.9 millions). Abstraction faite de ces deux éléments, les variations seraient les suivantes :

- Dette brute : +16.8 millions de francs
- Endettement net : -9.2 millions de francs

2.5 Bilan général

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis.

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

ACTIF

112 Impôts à encaisser **fr. 143'836'667.32**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'Administration cantonale des impôts, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2013 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2013 mais non encore encaissés au 31 décembre 2013.

115 Débiteurs **fr. 172'538'107.18**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2013.

120 Titres **fr. 28'854'755.51**

La hausse de ce poste provient de l'augmentation du capital de la société SI-REN (+6.4 millions de francs).

122 Prêts **fr. 36'000'000.00**

La dette de LFO SA pour le paiement du rachat du réseau à la Ville est présentée distinctement sous ce nouveau chapitre, dans un but de transparence, et selon la teneur des conclusions du préavis N° 2012/27 prévoyant des versements de 6 millions de francs par année (première tranche prévue en 2014).

123 Immeubles **fr. 316'563'614.70**

L'augmentation de ce poste par rapport à 2012 (+12.6 millions de francs) résulte principalement des acquisitions effectuées en 2013.

13 Actifs transitoires **fr. 88'625'749.55**

Sont compris dans cette position les abonnements de journaux, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, certaines prestations à facturer, de même que des acomptes de l'Etat concernant l'exercice fiscal 2013 encaissés au début 2014.

Patrimoine administratif **fr. 1'360'750'297.20**

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de francs) :

Solde au 1 ^{er} janvier 2013	1'343'004
Investissements bruts	174'421
Transfert du patrimoine financier (forêt)	27
	1'517'452
dont à déduire :	
– Recettes d'investissements :	17'632
– Amortissements	139'070
Solde au 31 décembre 2013	1'360'750

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

14 Investissements du patrimoine administratif **fr. 1'218'638'661.98**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels. En application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

15 Prêts et participations permanentes **fr. 101'005'258.56**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, relevant du domaine de l'énergie. Voir le détail dans l'annexe au bilan.

Rappelons que les participations dans EOS Holding SA et Romande Energie Holding SA sont comptabilisées à la valeur nominale, soit respectivement 67'199'700 et 411'850 francs. La valorisation de ces deux participations sur la base de la valeur substantielle des sociétés aboutit à 543.8 millions de francs pour EOS Holding et 28.7 millions de francs pour Romande Energie Holding SA. La valeur boursière de la participation dans Romande Energie Holding SA est quant à elle de 17.5 millions de francs; EOS Holding n'est pas cotée à la bourse.

16 Subventions d'investissements **fr. 20'472'299.57**

L'essentiel de ce poste concerne la subvention pour la modernisation du site du Palais de Beaulieu.

17 Autres dépenses à amortir **fr. 20'634'077.09**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 "Investissements" ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

19 Découvert **fr. 1'000'354'463.08**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de francs) :

Etat au 1 ^{er} janvier 2013	1'004'010
Excédent de revenus du compte de fonctionnement de 2013	-3'656
Etat au 31 décembre 2013	<u>1'000'354</u>

Sur la base des valeurs substantielles des participations dans EOS Holding SA et Romande Energie Holding SA (voir chapitre 15 ci-dessus), une réserve latente d'environ 505 millions de francs peut être identifiée qui vient diminuer le découvert. Les bases légales en matière de comptabilité communale empêchent cependant une telle revalorisation.

Un potentiel de réserve latente existe également sur les immeubles du patrimoine financier qui figurent actuellement au bilan pour 316 millions de francs (voir chapitre 123 du bilan). Un travail d'estimation à la valeur de marché est actuellement en cours et permettra prochainement de chiffrer la réserve latente. Ici aussi, les bases légales ne permettent pour l'instant pas une revalorisation.

PASSIF

21 Dettes à court terme **fr. 240'900'000.00**

Cette position englobe l'ensemble des prêts à court terme d'une durée inférieure à 12 mois. 160 millions de francs concernent des emprunts à court terme liés à des swaps de taux d'intérêts et donc non exposés à un risque de variation de taux d'intérêts.

22 Dettes à moyen et à long termes **fr. 2'342'850'000.00**

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2013, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
Emprunts effectués			
Emprunt public	100'000'000	Libor 3 mois + 0.08%	2013- 2017
Emprunt public	100'000'000	1.5000	2013- 2028
Emprunt public	100'000'000	1.3750	2013- 2023
Total	300'000'000		
Remboursements			
Emprunt public	125'000'000	3.6250	2002 - 2013
Emprunt public	80'000'000	2.7200	2003 - 2013
Total	205'000'000		
Variation des emprunts à long terme	95'000'000		

232 Fondations **fr. 2'112'927.01**

233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique **fr. 37'756'052.92**

Les disponibilités de trois fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt.

24 Provisions **fr. 87'583'108.54**

Ce poste n'enregistre pas de mouvements significatifs en 2013.

25 Passifs transitoires **fr. 110'286'510.84**

Cette rubrique est constituée notamment des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2013 ou des recettes perçues d'avance. L'augmentation de 14.3 millions de francs s'explique principalement par la comptabilisation, dans ce poste, de la subvention de 80 francs par habitant (10.5 millions) visant à maintenir le coût de la vie en ville suite à l'adoption du préavis N° 2012/21.

28 Fonds de renouvellement et réserve **fr. 208'002'590.62**

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après. La forte augmentation de ce poste (+49.3 millions de francs) s'explique par les attributions nettes des Services industriels (31.9 millions dont 25.8 millions pour le nouveau fonds de péréquation du Multimédia), par une attribution au Service d'assainissement de 6 millions au nouveau fonds de réserve pour la gestions des déchets, à eauservice, par une attribution de 3.3 millions au fonds de réserve pour le renouvellement de la Station de Saint-Sulpice et par une attribution de 8 millions à la provision pour l'entretien durable des bâtiments scolaires, nouvellement créée.

3. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2014/17 de la Municipalité, du 10 avril 2014;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver les comptes de 2013 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2014/17, du 10 avril 2014.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Daniel Brélaz

Le secrétaire :

Sylvain Jaquenoud

Annexes : Bilan général
Annexe au bilan